

Le Prêt Etudiant

Financez vos études, à partir du baccalauréat

LE PRÊT ETUDIANT, C'EST QUOI ?

C'est un prêt réservé à nos jeunes clients (18/27 ans), titulaire du BAC, inscrit à l'université ou dans un établissement de l'enseignement supérieur, destiné à financer leurs études et les dépenses s'y rapportant.

QUELS SONT SES AVANTAGES ?

- Financer la totalité de vos études grâce à un seul prêt.
- Disposer du montant de votre prêt au fur et à mesure de vos besoins.
- Prise en charge des frais de scolarité et d'inscription
- Frais de dossier offerts

QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ?

- **Nature** : prêt personnel
- **Bénéficiaire** : jeune de 18 à 27 ans (veille du 28 ème anniversaire)
- **Montant du prêt** : 1 500 minimum
- **Durée** : de 12 à 120 mois, comprenant éventuellement une période de décaissement fractionné et une période de franchise partielle
- **Frais de dossier** : nous consulter
- **Garanties** : caution parentale, du conjoint ou d'un tiers.
- **Assurance** : choisir la sécurité en souscrivant l'assurance emprunteur facultative

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

“BON À SAVOIR”

- **Le prêt est décaissé selon votre besoin, pendant la durée de vos études.**
- **Vous pouvez bénéficier d'une période de différé de remboursement, le temps de trouver un travail.**
- **Vous ne commencez à rembourser que lors de votre entrée dans la vie active.**
- **Vous pouvez choisir la date de prélèvement de vos échéances.**

** Pour le prêt ci-dessus et pour un étudiant âgé de moins de 27 ans. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur à la souscription.*